

LES ENQUÊTES DE L'INED

• VIRAGE OUTRE-MER •

Synthèse des 1^{ers} résultats de l'enquête sur les violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples à La Réunion

<https://viragedom.site.ined.fr/>



À l'instar de l'enquête Violences et rapports de genre (Virage) dans l'hexagone, l'objectif central de l'enquête Virage dans les Outre-mer est de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. Ces faits concernent d'une part, les violences vécues au sein de la sphère conjugale, au travail et dans les espaces publics au cours des 12 derniers mois et, d'autre part, celles vécues durant toute la vie dans ces mêmes sphères ainsi que dans la sphère familiale et durant les études.

La collecte a été réalisée par téléphone à La Réunion du 18 janvier au 16 juillet 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 2 209 femmes et 860 hommes de 20 à 69 ans. Les premiers résultats présentés ici concernent les violences exercées à l'encontre des femmes dans les 12 derniers mois précédant l'enquête.

Violences dans les lieux publics

7 % des femmes confrontées à des faits de harcèlement lors de leurs déplacements dans les lieux publics...

Dans les lieux publics réunionnais les femmes sont les cibles de harcèlement sexiste et sexuel. Les faits déclarés les plus courants sont les sifflements ou interpellations sous un prétexte de drague qui concernent plus du tiers des femmes (36 %). 3 % des femmes déclarent avoir subi des propositions sexuelles insistantes malgré leur refus (contre 1 % seulement dans l'hexagone), dont la moitié plusieurs fois. Ce sont des actes et des comportements qui dérangent fortement, 47 % des victimes les considérant comme graves. Les agressions sexuelles sont plus rares : 2 % déclarent avoir été touchées au moins une fois dans l'année aux seins ou aux fesses, ou coincée et embrassées de force.

.... principalement dans la rue, en journée et dans un contexte de forte interconnaissance

La majorité des faits de violences déclarés par les femmes se sont déroulés en journée, dans des lieux fréquentés régulièrement et lorsqu'elles étaient seules. 36 % des victimes se trouvaient dans la rue, 23 % en centre-ville ou dans un centre commercial. Les auteurs des faits déclarés sont quasi exclusivement des hommes, 9 fois sur 10 agissant seuls. Ils sont beaucoup moins souvent des inconnus par rapport à l'hexagone, notamment en ce qui concerne les propositions sexuelles insistantes (seulement 41 % d'inconnus contre 67 % dans l'hexagone) et les attouchements des seins ou des fesses (59 % d'inconnus contre 85 % dans l'hexagone). Les auteur·e·s de violences verbales ou physiques sont souvent des personnes du voisinage et dans un tiers des cas, des femmes.



Les femmes jeunes, les femmes actives ou étudiantes et les femmes nées dans l'hexagone sont davantage concernées

Les femmes jeunes (20-29 ans) sont plus souvent concernées par les propositions sexuelles insistantes (5 %) et le fait d'être suivies (7 %) que les autres femmes. Les femmes actives ou au chômage déclarent davantage de violences dans ces lieux que les femmes inactives. Par ailleurs, 52 % des femmes nées en Métropole déclarent des faits de violences dans les espaces publics contre 39 % des natives de La Réunion. La différence est notamment significative pour les interpellations sous un prétexte de drague (déclarés par 44 % des femmes nées dans l'hexagone contre 36 % en moyenne) ou d'insultes (respectivement 13 % contre 9 %). On peut émettre l'hypothèse que les femmes jeunes comme celles socialisées dans l'hexagone ont une manière d'appréhender les lieux publics qui les rendent plus exposées à ces violences : plus souvent seules, plus souvent le soir, dans des lieux de sociabilité nocturnes, etc.

Violences au travail

Plus d'une femme en emploi sur quatre a connu au moins une forme de violence au travail, principalement des violences psychologiques

La violence au travail est un phénomène significatif à La Réunion. Elle touche une femme en emploi sur 4 (26 %), soit sensiblement plus que dans l'hexagone (1 femme sur 5). Les violences psychologiques (notamment critiques injustifiées, intimidations, isolement), déclarées par 22 % des femmes, sont la forme la plus courante. Ce type de violence touche dans de plus fortes proportions (plus du tiers) les femmes de la fonction publique (cadres, professeures, professions de la santé et du travail social). Les auteur·e·s sont quasiment autant des supérieur·e·s hiérarchiques (44 %) que des collègues (40 %).

3 % des femmes sont victimes de harcèlement sexuel au travail, principalement de leurs collègues...

Le harcèlement sexuel concerne 3 % des femmes à La Réunion ce qui est équivalent dans l'hexagone. Quant aux violences sexuelles, les tentatives de viol et les viols demeurent très rares mais les agressions sexuelles (attouchements des seins ou des fesses, baisers forcés) concernent près de 1 % des femmes. Les collègues sont les principaux auteurs du harcèlement sexuel (45 %), suivis par les usagers, patients, clients (31 %) et enfin les supérieurs hiérarchiques (23 %). La proportion de collègues et de clients auteurs traduit peut-être une ambiance de travail propice à de tels actes, sans doute une méconnaissance de leur caractère délictueux et d'un manque de travail de prévention par les employeurs.

...mais les jeunes femmes et les cadres se déclarent davantage victimes

Le harcèlement sexuel concerne les femmes à tout âge avec un pic à 6 % entre 20 et 29 ans, qui passe à 3 % entre 30-39 ans, mais il touche les femmes durant toute leur vie professionnelle. Le statut d'emploi des jeunes femmes, davantage précaires, fait sans doute peser sur elles, outre leur jeune âge qui les rend plus souvent vulnérables, des risques plus élevés.

Parmi les catégories d'emploi les plus concernées, les femmes cadres (secteur public et privé) et les femmes des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ont plus du double de prévalences de harcèlement sexuel que la moyenne.

Violences dans le couple

1/3 des femmes déclarent avoir subi des violences psychologiques

Les faits de violences psychologiques sont les plus déclarées et concernent près du tiers des femmes (29 %) dont 11 % sont en situation de harcèlement. Les violences physiques touchent 3 % des femmes et les violences sexuelles 1% d'entre elles.

Davantage de faits de violences parmi les séparations récentes

C'est au sein de ces couples qui se sont séparés dans l'année que la proportion de faits de violences est la plus importante. Tous les types de violences doublent, voire triplent : de 28 % pour les femmes en couple, les violences psychologiques passent à 63 % lorsqu'elles se sont séparées dans l'année avant l'enquête ; quant au harcèlement, il passe de 10 % à 48 %. Les violences physiques touchent 15 % des femmes séparées contre 2 % des femmes toujours en couple et les violences sexuelles concernent 6 % d'entre elles contre 1% parmi les femmes en couple. En outre, les faits très graves comme les menaces de mort (6 %) et les tentatives de meurtre ou menaces avec arme (3 %) ne concernent que les femmes qui se sont séparées dans l'année.

Près d'une femme sur sept en situation de violences conjugales...

Pour ces premiers résultats, nous avons cherché à identifier les facteurs associés au risque de violence en créant un indicateur global de violences conjugales qui tient compte du type de violences, de sa fréquence, de la gravité ressentie et en le testant avec un certain nombre de variables (âge, situation matrimoniale, rapport à l'emploi, durée de couple, etc.). L'indicateur global de violences conjugales ainsi élaboré concerne 15 % des femmes à La Réunion.

Facteurs associés : âge, chômage, nombre d'enfants et difficultés connues dans l'enfance

L'âge, qui sera sans doute à relier avec la durée et le type de relation, est une première variable significative. 24 % des femmes de 20-29 ans déclarent des violences conjugales.

L'indicateur de violences conjugales est plus élevé pour les femmes au chômage (19 %) mais également pour les inactives ayant déjà travaillé (17 %). L'inactivité du conjoint, avec un indicateur à 17 % est également un facteur de risque associé aux violences conjugales.

L'enquête confirme que les difficultés connues dans l'enfance et l'adolescence, notamment d'avoir subi des violences ou assistées à des tensions entre ses parents, apparaissent comme des facteurs augmentant le risque de subir des violences conjugales : elles s'élèvent à 22 % pour celles qui ont été punies ou frappées injustement. De même, l'indicateur est élevé (20 %) pour les femmes ayant connu un climat de tensions ou de violence entre les parents, ou ont souffert de l'alcoolisme d'un proche. A La Réunion, le nombre d'enfants est un facteur associé au risque de subir des violences conjugales. Plus les femmes ont des enfants et plus l'indicateur est élevé. Ainsi alors que les femmes sans enfants ont un indicateur inférieur à la moyenne, soit à 10 %, elles sont 21 % à déclarer des violences conjugales lorsqu'elles ont 3 enfants ou plus.